

RANDONNEE QUAD

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CAP CHARLY



PROGRAMME DE LA JOURNEE

Dimanche 12 octobre 2025

- 8h00 Rendez-vous à la salle des fêtes de Beaussault (76)
- 8h30 Briefing, contrôle, répartition des groupes, café/croissant
- 9h00 Départ de la randonnée (Pays de Bray)
- 13h00 Retour à la salle – Apéritif / Déjeuner (Plat dessert) DJ / Animations

Cette randonnée est ouverte à tout le monde ayant un Quad ou SSV Homologué, assuré et voulant soutenir l'association CAP CHARLY.

EXTRAIT DU REGLEMENT :

La randonnée est exclusivement réservée aux quads ou SSV homologués route et organisée sur un tracé ouvert à la circulation, sans notion de vitesse, ni de classement. Chaque participant prend l'engagement de respecter le code de la route et reste responsable des dommages qu'il pourrait occasionner ainsi que des accidents, incidents ou vols qui pourraient survenir lors de la randonnée, et doit s'il juge opportun de contacter par lui-même à ce sujet les assurances supplémentaires.

Les participants s'engagent à respecter les sites traversés, les cultures et les autres utilisateurs.

Les participants s'engagent à ne produire aucune poursuite, civile, judiciaire ou pénale, auprès de l'association CAP CHARLY, ni contre son représentant légal, quelles qu'en soient les raisons.

Aucun hors-piste n'est toléré et l'organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment le ou les participants dont le comportement pourrait nuire au bon fonctionnement de la randonnée.

Ne seront admis uniquement les véhicules en parfait état de marche, préalablement révisés, n'ayant aucun problème technique ou mécanique connu avant le départ et répondant aux normes constructeur.

DOCUMENT ET MATERIEL OBLIGATOIRES :

- Permis de conduire, Assurance valide
- Equipement de sécurité : CASQUE et GANTS
- Le niveau sonore de l'échappement doit être à la norme constructeur
- Eclairage et signalisation en état de marche

Je soussigné M/MMEm'engage sur l'honneur à respecter le règlement de CAP CHARLY, les conditions de participation et en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses. Je déclare renoncer à tous recours contre l'organisateur et l'association CAP CHARLY.

Compris : café du matin, randonnée d'environ 80 kms, repas du midi avec 1 apéro et votre contribution à l'association.

Contact : Charles DEMOL 06 45 18 61 90 - demolcharles@wanadoo.fr

RANDONNEE QUAD

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CAP CHARLY



FICHE D'INSCRIPTION

RANDONNEE CAP CHARLY

Dimanche 12 octobre 2025

Coordonnées :

Nom et Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Votre Quad ou SSV :

Marque :

Année :

N° Assurance :

N° Permis :

Immatriculation :

Inscription pilote : 35 €

Inscription Passager : 25 €

Total inscription :€

Je roule seul

ou je roule avec :

BULLETIN A RETOURNER COMPLETE ET SIGNE AVANT LE 31 AOUT 2025

A CAP CHARLY - 27 chemin des Gosselins - 76220 ERNEMONT LA VILLETTE

accompagné du règlement à l'ordre de l'association CAP CHARLY

Conditions Générales : Cet évènement est réservé aux véhicules homologués et immatriculés. Les parcours de randos sont soumis au strict respect des règles de circulations et de la charte de l'Association CAP CHARLY, sans aucune notion de vitesse, de temps imparti ou de classement. Les véhicules doivent répondre aux réglementations en vigueur et disposer de leur échappement d'origine ou d'un modèle homologué à circuler sur la voie publique. En cas contraire le véhicule se verra interdire le départ. Le soussigné s'engage au respect de ces règles et du code de la route, il reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par son assurance, et doit s'il le juge opportun contracter par lui-même à ce sujet les assurances supplémentaires.

Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de ce document.

Date :

Signature (« lu et approuvé ») :

***Clôture des inscriptions le 31 août 2025**

Contact : Charles DEMOL 06 45 18 61 90 - demolcharles@wanadoo.fr